Développement durable et femmes et entrepreneuriat

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 27/10/2020

Saisines liées :
FEMMES ET ENTREPRENEURIAT
FAVORISER L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Revoir l'assemblée plénière du 27 octobre

La séance plénière du CESE sera consacrée le 27 octobre 2020 :

*Présentation du projet d'avis Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable, rapporté par **Thierry Cadart** (**groupe CFDT**), au nom de la **section de l'éducation, de la culture et de la communication**, présidée par **Xavier Nau***

*Présentation de l'étude Femmes et entrepreneuriat par **Eva Escandon** (**groupe des Entreprises**) au nom de la **Délégation aux droits des femmes et à l'égalité** du CESE présidée par **Emelyn Weber***

FAVORISER L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Télécharger le projet d'avis

Télécharger la fiche de synthèse du projet d'avis

À la suite du mouvement des « gilets jaunes », le CESE a élaboré son avis « Fractures et transitions : réconcilier la France », en associant des citoyennes et des citoyens tirés au sort. Il préconisait notamment de « développer dès le plus jeune âge (notamment par la participation active à la vie scolaire) et tout au long de la vie une éducation civique et au développement durable ». À plus forte raison face au changement climatique.
Bon nombre des enjeux du réchauffement climatique, qu'il s'agisse de pollution, de gestion des déchets, d'alimentation, de consommation, ou encore de mobilité sont l'affaire de tous et sont présents au quotidien dans le débat public.
Les travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat, organisée par le CESE, ont montré, que pour peu qu'on les informe, qu'on leur donne les moyens de s'impliquer et qu'on leur garantisse une écoute attentive de leurs propositions, toutes les citoyennes et citoyens ont la capacité de réfléchir, de manière systémique, aux enjeux complexes de la transition environnementale et de se mettre d'accord sur des pistes de solutions engageantes.
C'est pourquoi le projet d'avis de la section de l'éducation, de la culture et de la communication, formule des préconisations pour un engagement fort en faveur du développement durable, reposant sur la participation des citoyennes et des citoyens, dans le cadre d'une démarche équitable, locale et cohérente.

FEMMES ET ENTREPRENEURIAT

27,3% des entreprises sont dirigées par des femmes
essentiellement dans les secteurs de la santé, de l'action sociale et des services aux ménages.

Les inégalités entrepreneuriales entre femmes et hommes (orientation genrée dès l'enseignement, financement moindre...),perdurent malgré le fonds de garantie pour la création, la reprise ou le développement d'entreprises à l'initiative des femmes (FGIF), le plan « entreprendre au féminin » ou plus récemment l'engagement de la France pris lors du G7 de Biarritz, proposant une loi pour l'émancipation économique des femmes.

L'étude de la DDFE permet de mieux cerner les blocages existants, les raisons de leurs persistances et ainsi d'évaluer l'efficacité des politiques publiques sur ce thème pour mieux les relancer. Les questions suivantes ont été traitées :
* La problématique de la spécialisation genrée/secteur d'activité, en lien avec les enjeux d'orientation scolaires/universitaires ;
* Le rôle des freins culturels et des stéréotypes de genre (aversion pour le risque…) et de l'environnement institutionnel et informel
* Les enjeux relatifs à l'articulation enant vie professionnelle/personnelle, à l'accès au financement, à la reconversion professionnelle, à la reprise et à la transmission d'entreprise.
* L'apport de la mixité comme levier de transformation des organisations, d'innovations sociales et managériales et de transitions sociétales (notamment dans certains secteurs dits « traditionnels »)

Eva Escandon, au nom de la DDFE, présente les pistes d'actions pour objectiver les difficultés d'accès des entrepreneures au financement, appliquer les principes de parité aux organisations professionnelles représentatives des entrepreneurs et entrepreneures et développer l'application des principes d'éga-conditionnalité aux aides publiques. dans cette étude.

Télécharger l'étude

Télécharger la fiche de présentation

© - copyright CESE - Novembre 2026